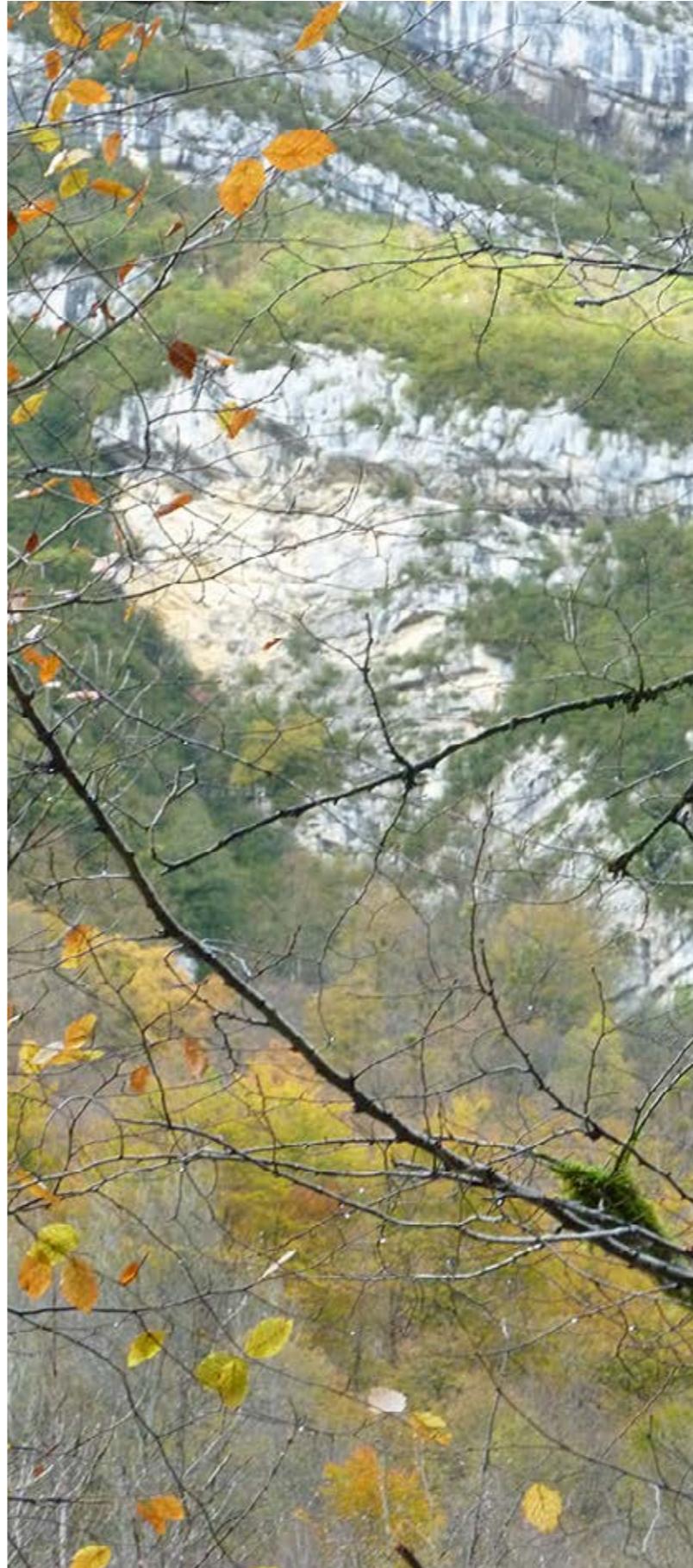


LES GORGES DU FLUMEN - ELABORATION DU PLAN DE GESTION DU SITE CLASSEÉ STRATÉGIE GLOBALE



CONTEXTE ET MÉTHODE

Un site classé.

Les gorges du Flumen, situées sur la commune de Septmoncel, constituent un site remarquable du massif jurassien, classé pour son caractère pittoresque en 1989. Le classement est sûrement nécessaire à la protection d'un site, mais cela ne suffit pas à en garantir la préservation. La décision de créer un plan de gestion pour le site classé des gorges du Flumen émane d'une volonté d'assouplir le processus d'autorisation.
« Le plan de gestion définit pour la sauvegarde et la mise en valeur des lieux, des grands principes qu'il traduit en actions. Le plan de gestion précise, dans le respect de l'identité du site, les mesures spécifiques d'aménagement, de gestion à entreprendre, et donne un cadre aux instructeurs pour les demandes d'autorisation de travaux. » (définition du plan de gestion d'après le site internet de la DREAL Franche-Comté).

Un plan de gestion.

La démarche du diagnostic consiste à dégager ce qui fait le caractère exceptionnel du site, quels en sont les différents usages, par quelles dynamiques le site est animé et quels enjeux s'en dégagent. Ce diagnostic aboutit aux bases d'un plan paysager de référence et aux grands principes de gestion, en vue de préserver les richesses patrimoniales et paysagères du site, dans le contexte économique, culturel et touristique de ce secteur de Franche Comté.

Mettre en œuvre du plan de gestion.

La mise en œuvre d'un plan de gestion du site a pour objectif la conservation de l' « esprit des lieux ». Cette gestion est transversale, elle prend en compte l'ensemble des usages du territoire. Les différents partenaires (collectivités locales, associations,...) sont associés à la démarche afin de les sensibiliser aux enjeux et de les impliquer à la conception d'une gestion respectueuse du site.

RÉSUMÉ PHASE DIAGNOSTIC

Un relief exceptionnel.

Le paysage des gorges du Flumen tient son caractère exceptionnel de son relief en forme d'ailes de papillon, articulées autour du torrent du Flumen. Son dénivelé important, ses nombreuses cascades, ses lignes calcaires qui strient la cluse font de ce site un paysage grandiose.

Une géologie très perceptible.

C'est au titre de la géologie que les gorges du Flumen sont classées. L'eau a creusé l'anticinal des Grès et rendu visibles les couches géologiques qui le composent. Cette échancrure a créé un paysage bien particulier, conditionné par son relief et son ensoleillement.

Parcours et perception.

Nous avons choisi d'aborder dans le diagnostic la présentation de deux parcours emblématiques, la route départementale 436 et le chemin du fond des gorges. En effet, les gorges du Flumen sont un site confidentiel, qu'il est nécessaire de parcourir pour découvrir.

Un site naturel en mouvement.

Les gorges du Flumen sont un lieu vivant, où le mouvement des éléments est très fort (cascades, torrent, éboulis, érosion des berges...). C'est un site naturel, riche sur le plan de la biodiversité, soumis à l'exploitation de ses ressources (forestières et énergie hydro-électrique). C'est aussi un espace en évolution, qui connaît depuis longtemps une déprise agricole. Les gorges du Flumen tendent progressivement à se boiser et les motifs géologiques qui en font la spécificité disparaissent peu à peu sous la végétation.

INTENTIONS

Transcrire les enjeux.

Les différents enjeux du site classé des gorges du Flumen mis en relief dans la phase diagnostic sont retracés à partir de la carte présentée à la fin du diagnostic. Ces enjeux concernent essentiellement les qualités qui ont favorisé le classement du site des gorges du Flumen et qui tendent aujourd'hui à s'amenuiser, dans l'évolution que connaît le site (déprise agricole et forestière, ...). La mise en exergue de ces enjeux vise à préserver les éléments qui font le caractère exceptionnel du site, à éviter qu'il se banalise.

Valorisation du site.

Les enjeux concernant le site classé dépassent les seules problématiques de gestion. La découverte des gorges du Flumen, enjeu majeur de ce site exceptionnel, passe par un projet global de développement local. Cette valorisation nécessite une réflexion sur la pertinence du projet, sur l'impact généré par la fréquentation d'un site. Cette stratégie à développer englobe la signalétique du site et la façon dont il est médiatisé aux alentours et dans les circuits touristiques.

Le développement de pratiques sportives, culturelles et pédagogiques sur le site, la mise en place d'animations, d'événements, comme par exemple la mise en place d'alternats sur la RD 436, qui modifierait, pour un temps limité, les usages de la route.

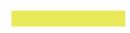
Ce projet de développement local du site, à l'ambition plus large, doit rester cohérent avec l'esprit des lieux défini dans le plan de gestion, et être en accord avec l'ensemble de acteurs présents sur le site.

DYNAMIQUES ET ENJEUX Stratégie globale de mise en valeur du paysage

Une stratégie globale de mise en valeur de la cluse



Assurer la lecture de la géologie et de la géomorphologie caractéristique de la cluse, depuis les belvédères et la route



Maintenir en état les sentiers de découverte



Garder le site visible par le biais de belvédères dégagés et développer une signalétique cohérente et pédagogique sur l'ensemble du site



Rendre visible le site depuis les points de vue privilégiés de la route.



Mettre en valeur les lieux remarquables, à travers une bonne visibilité et la mise en valeur pédagogique de ces lieux



Intégrer les parkings dans une réflexion globale sur les portes d'entrée du site



Eviter l'aménagement de belvédères dangereux en bord de route

LA ROUTE

Aménager la route, ses abords et ses usages



Ouvrir des vues pour permettre la découverte de la cluse



Adapter le couvert végétal du bord de la route de façon à ouvrir des vues sans créer d'insécurité



Maintenir la végétation existante sécurisante dans les zones dangereuses



Assurer la sécurité aux usagers de la route (chutes de pierre et d'arbres)



Proposer un ensemble cohérent de systèmes de protection de la route.

L'EAU

Mettre en valeur l'extraordinaire présence de l'eau



Rendre visibles les cascades en les dégagant de la forêt qui les masque et conserver l'ouverture autour du ruisseau du Chapy



Valoriser le cours d'eau intermittent qui borde le site classé



Permettre l'accès à la rivière, maintenir les ambiances qui caractérisent le fond de vallée

LA GESTION

Pérenniser une gestion des milieux ouverts



Maintenir les espaces encore ouverts aujourd'hui



Maintenir dégagé les rebords de falaise

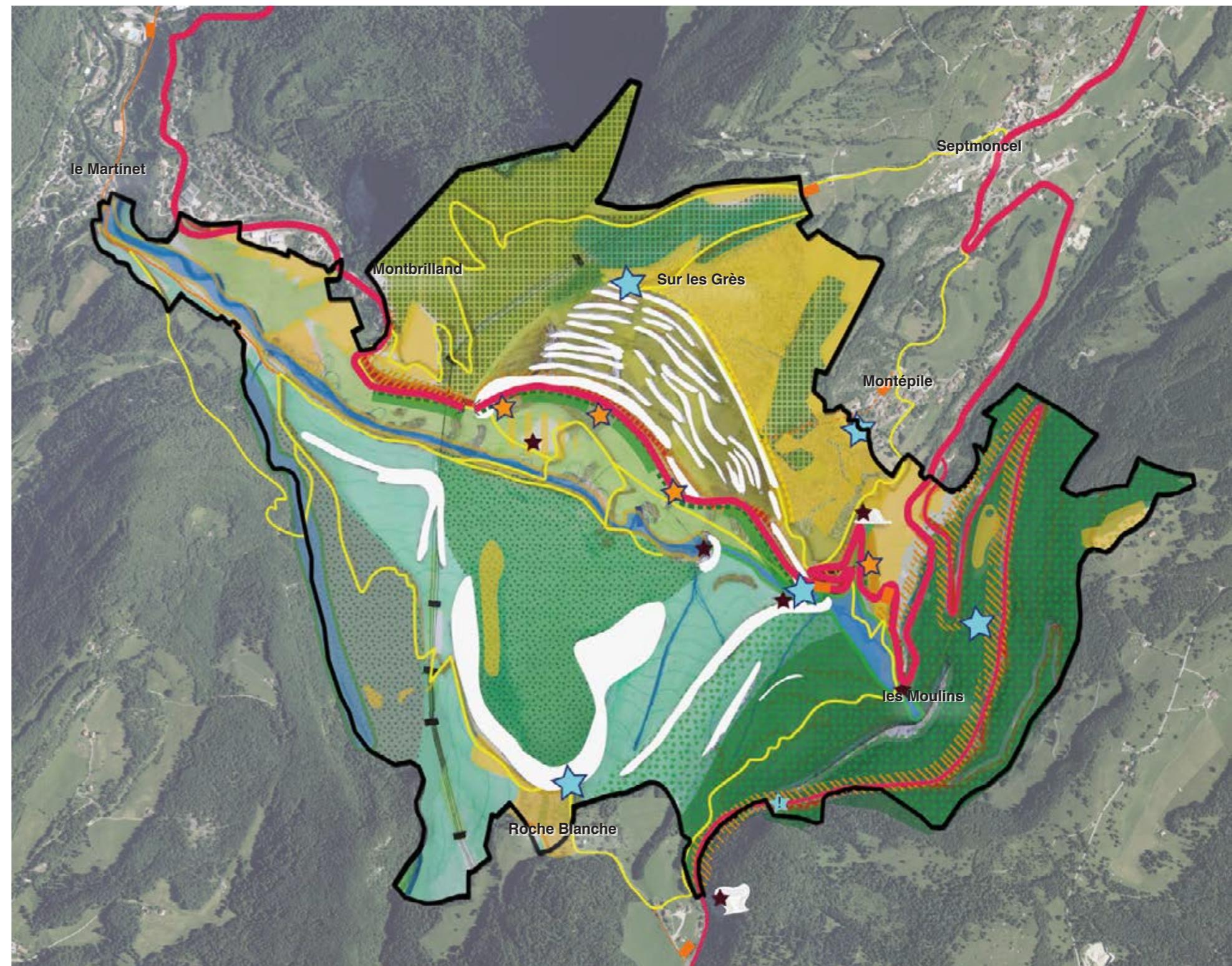


Préserver l'ouverture autour de la ferme Sauvin, trace de l'exploitation agricole au cœur des gorges

Diminuer l'impact des réseaux aériens



Les réseaux du fond de la vallée seront enterrés très prochainement. La ligne Très Haute Tension traverse le site en aérien et ne pourra pas être enterrée en raison des contraintes physiques du site.



Maîtriser la gestion forestière

L'ubac (versant à l'ombre exposé au nord)

Garder un couvert forestier sous la Roche Blanche, pour mettre en valeur le volume particulier de cet espace.

Espace forestier peu visible, les règles d'exploitation peuvent y être plus souples.

Favoriser un mode de gestion qui favorise la végétation adaptée à la situation en ubac

L'adret (versant au soleil, exposé au sud)

Adopter un mode de gestion qui pérennise la diversité des milieux forestiers existants

Le fond de la cluse

Garder un couvert forestier à dominante d'épicéas selon l'exemple du mode de gestion instauré par l'ONF

DYNAMIQUES ET ENJEUX Stratégie globale de mise en valeur du paysage

Une stratégie globale de mise en valeur de la cluse

La lecture de la géologie et de la géomorphologie du site.

La possibilité de lire le site dans son ensemble et de percevoir sa géomorphologie d'un seul coup d'œil (*Diagnostic page 10 – un site au relief singulier*), ainsi que percevoir à travers la roche qui affleure la géologie de ce paysage (*Diagnostic pages 13/14*) passent par différentes propositions, qui sont développées ici et dans d'autres thèmes.

La lecture de ce qui fait l'essence du site a deux conséquences : la première concerne les éléments à percevoir, à savoir la roche, et la deuxième concerne les points de vue depuis lesquels ces éléments sont perceptibles.

Percevoir la roche.

La capacité à percevoir la roche exige que celle-ci ne soit pas masquée par la végétation. Des travaux d'ouverture paysagère ont déjà été réalisés sur le site, comme sur les falaises de la Cernaise (*maîtrise d'ouvrage du Parc Naturel Régional du Haut Jura*). Ce travail pourra être poursuivi. Il est plus important de percevoir certains éléments rocheux plutôt que d'autres. Les falaises de la Roche Blanche, de la Cernaise et des Grès sont à maintenir entièrement visibles de façon prioritaire.



Dégager les bords de falaises.

Percevoir le site dans son ensemble est indissociable de la sensation de vertige (*Diagnostic page 9 – Un paysage vertigineux*), car pour voir correctement, il faut se mettre au bord de la falaise. Cela implique donc que ces falaises doivent être dégagées de la végétation qui s'y installe et forme un cordon opaque qui bouche la vue (*Compte-rendu Comité de pilotage 20/06/2013*). Ceci va de pair avec la nécessité de garantir le dégagement des belvédères pour le panorama. (*cf Découverte du site et Gestion des milieux ouverts*)



Valoriser les curiosités géologiques.

Les gorges du Flumen gagnent à être connues dans leur ensemble, mais les sites du Chapeau de Gendarme et du Champignon de la Cernaise sont déjà célèbres. Ces particularités géologiques attirent. Il est important de maintenir ces sites dégagés et visibles, et de pouvoir s'arrêter à proximité (*Diagnostic page 36 – une accessibilité difficile et des stationnements peu pratiques*).



La découverte du site.

Les gorges du Flumen, bien que grandioses, n'en demeurent pas moins confidentielles. Il faut se donner les moyens de percevoir ce site.

Voir le site depuis les belvédères.

Cette perception passe, par une vision d'ensemble depuis les belvédères. Comme indiqué par ailleurs, les belvédères doivent rester dégagés pour garder leur fonction panoramique. Les belvédères sommitaux permettent de rester longtemps et de contempler la vue. Ils sont accessibles à pied, avec des possibilités de stationnement plus ou moins proches. Les points de vue depuis la route sont une première façon d'entrer dans le site en voiture. Etant donné la dangerosité de cette route de montagne, il est difficile de stationner le long de la route, mais des arrêts sont tout de même possibles. Le belvédère du Saut du Chien a son importance, car il offre une très belle vue sur la cascade du Saut du Chien, mais son accès est dangereux. Peut-on en sécuriser l'accès en permettant l'arrêt uniquement dans le sens Saint Claude-Septmoncel, moins dangereux que dans le sens inverse (pas de visibilité) ?

Le belvédère de la Cernaise est particulièrement dangereux, il n'y a pas de dégagement pour s'arrêter le long de la route et le parking de la Cernaise est très loin. L'accès au belvédère se fait au bord de la route. Il n'est pas judicieux de maintenir ce belvédère, la vue qu'il offre n'est pas bien différente de celle que l'on peut avoir depuis le belvédère de la Roche Blanche.

S'arrêter sur le site.

La découverte du site invite à repenser les possibilités de s'arrêter sur le site, en toute sécurité.

Maintenir les sentiers praticables.

C'est par les différents sentiers qu'il est possible d'appréhender le site. Cette découverte demande un certain effort physique en raison du fort dénivelé. Les seuls sentiers facilement accessibles sont le chemin du fond des gorges, qui longe le Flumen et le chemin qui va du Replan à la crête de Sur les Grès (*cf Diagnostic pages 37 à 39*).

L'entretien de ces sentiers, inscrits au PDIPR, doit être maintenu pour perpétuer l'ouverture du site aux randonneurs. Les sections dangereuses, comme la grande boucle de la cluse, doivent être sécurisées.

La possibilité de faire des boucles gagne à être encouragée, ainsi la passerelle en bois qui permet de passer sur la rive droite et d'accomplir un circuit au fond de la cluse est intéressante par la diversité des paysages et des points de vue.

Accéder aux curiosités du site.

Certains éléments moins célèbres, sont, au même titre que le Chapeau de Gendarme et le Champignon de la Cernaise, dignes d'être l'objet d'un détour. Les cascades du Flumen et la succession des cascades qui forment le Flumen (Saut du Chien et cascades des Moulins). La promenade jusqu'à la ferme Sauvin vaut également le détour, car cet endroit offre un point de vue à mi-hauteur de la cluse, et moins vertigineux que les belvédères. Son exposition plein sud en fait un lieu confortable, qui contraste avec l'humidité de la cluse. On voit aussi depuis ce point les cascades du Flumen (*Cf Diagnostic pages 16 et 20 à 23*).



La cluse présente de multiples intérêts, outre les curiosités géologiques et les cascades. La diversité floristique des plateaux de Sur les Grès et de la Roche Blanche mérite également l'attention des promeneurs, ainsi que la diversité des ambiances de sous-bois à l'intérieur de la cluse (*cf Diagnostic pages 18 à 20*).

Etablir un projet global de valorisation du site.

La découverte du site passe par la mise en place d'un projet global de valorisation du site. Cette revalorisation passe sans doute d'abord par la réflexion sur une signalétique pour l'ensemble du site (*cf Diagnostic pages 24, 25 et 37*). Cette signalétique ne concernerait pas seulement les panneaux directionnels mais l'ensemble des informations sur le site (le paysage, la géologie, la biodiversité, les éléments historiques et les activités encore actuelles sur le site, comme l'exploitation forestière ou hydro-électrique du Flumen).

La découverte du site passe également par le développement de pratiques touristiques et sportives (*cf Diagnostic pages 38 et 39*), en cohérence avec l'esprit du lieu. Le développement de la fréquentation du site se doit d'être inclus dans la réflexion plus large que serait un projet de revalorisation des gorges du Flumen, qui inclut également une possibilité de stationnement aux extérieurs du site et l'accès à pied au site depuis ces points de stationnement (*cf Diagnostic page 36*).

Au titre du témoignage, il est intéressant de conserver les éléments d'exploitation du site comme la bobine métallique du câble d'exploitation de la forêt sous la Roche Blanche. De façon générale, il serait intéressant de mettre en valeur l'exploitation économique du site (*installation hydro-électrique, installations et travaux forestiers, cf Compte-rendu du premier comité de pilotage du 20 juin 2013, page 5*).

LA ROUTE

Aménager la route, ses abords et ses usages

La route départementale 436 traverse le site dans sa totalité (cf Diagnostic pages 26 à 31), elle représente davantage d'enjeux que la route départementale 25, cantonnée au «fond» de la cluse, et majoritairement bordée d'arbres.

Un balcon sur les gorges.

La RD 436 offre un premier accès au paysage des gorges du Flumen. La route est un balcon sur les gorges ; à partir de la Roche Percée, on a par endroits des vues exceptionnelles. Ces vues méritent d'être dégagées, sans nuire pour autant à la sécurité de cette route de montagne périlleuse



Ouvrir des fenêtres dans la végétation du bord de route.
Le traitement de la végétation en contre-bas de la route mettra en valeur le panorama aux endroits précis où la vue est intéressante (vue sur les cascades, vue sur la Roche Blanche, vue englobante sur la cluse, ...). Dans les secteurs où les virages sont orientés vers la falaise (virages concaves), il n'est pas nécessaire de dégager la végétation. Cette fermeture localisée permet d'accentuer d'autant plus l'effet de fenêtre des zones ouvertes. Dans les virages convexes, les quelques virages ouverts sur le vide, on a une pleine vue sur la cluse, mais accompagnée d'une sensation de vertige. A ces endroits, les arbres du bord de la route seront conservés et leurs branches basses élaguées, pour à la fois permettre de voir et «protéger» du vide.



Assurer la sécurité de la route.

Parallèlement à ces ouvertures, la protection de la route contre les chutes de pierre et les chutes d'arbres et de branches doit être assurée.



Proposer des éléments de sécurisation de la route cohérents avec l'esprit du site.

Les éléments construits assurant la sécurité de la route formeront un système cohérent de protection, dans l'esprit du site (cf Diagnostic page 34). Cette cohérence des mobilier concerne d'ailleurs tous les endroits du site susceptibles d'accueillir du mobilier (belvédères, signalétique des chemins, stationnements...).



L'EAU

Mettre en valeur l'extraordinaire présence de l'eau

L'eau a façonné les gorges du Flumen en creusant ce relief karstique (cf Diagnostic page 16). L'eau se manifeste dans le site de diverses façons, par le torrent du Flumen et les autres ruisseaux plus ou moins importants, par la succession de cascades, par les écoulements d'eau le long de la face ubac, etc.

Rendre les cascades visibles.

Les cascades se voient de loin, depuis la route et depuis les belvédères. Elles renchérissent le côté grandiose et exceptionnel du site. Il est donc important qu'elles ne soient pas masquées par la végétation qui se développe. La reconduite de travaux déjà réalisés sur le site pour dégager les cascades (*cascade du Saut du Chien*) s'avèrera nécessaire dans le temps pour maintenir les cascades dégagées (cf Diagnostic page 49). La cascade des Moulins n'a pas été concernée par les précédents travaux, il serait toutefois intéressant de dégager les branches basses des arbres pour pouvoir apercevoir la chute d'eau qui se dessine en arrière-plan.

Valoriser le cours d'eau intermittent.

Le ruisseau intermittent qui borde le site à l'ouest est intéressant par son régime hydraulique qui rend palpable la saisonnalité. Le lit du cours d'eau peut être mis en valeur puisqu'un chemin de randonnée le longe et le traverse. Pendant la période estivale, moment privilégié de la randonnée, l'eau se fait plus rare ; la présence de l'eau doit pourtant rester palpable.

Permettre l'accès à la rivière et maintenir ses ambiances.

La présence de l'eau est aussi beaucoup plus palpable lorsque l'on marche sur le chemin au bord de la rivière. Le chemin, fréquenté pour les promenades hebdomadaires, doit être accessible en toute sécurité (cf Diagnostic pages 43 et 44), pour aller jusqu'aux cascades du Flumen. Les ambiances multiples (cf Diagnostic pages 21 à 23) que le promeneur rencontre au fil de la promenade ainsi que les vues qui s'ouvrent sur le haut de la cluse doivent être préservées.

La dynamique du site est particulièrement prégnante sur ce chemin du fond des gorges (ravines, travail de la berge, inondations saisonnières d'une petite partie du chemin, ...). S'adapter à ce mouvement du site donnerait à voir sa force et permettrait davantage de résilience : les parties du chemin qui ne sont pas mises en péril pourraient rester soumises au mouvement du site, comme la partie du chemin au plus près des cascades inondée en période de forte pluie.

LA GESTION

Pérenniser une gestion des milieux ouverts

Le site des gorges du Flumen se caractérise aussi par un refermement progressif des espaces ouverts, engendré par la déprise agricole (cf Diagnostic page 48). En l'espace d'un siècle, la cluse est passée d'un espace ouvert, pâtré, à un espace majoritairement boisé. Les plateaux qui surplombent la cluse se caractérisent par des pelouses sèches où se développent des fleurs rares (cf Diagnostic pages 18 et 19).

Maintenir les espaces encore ouverts aujourd'hui.

Pour le maintien de la diversité du paysage des gorges du Flumen et de la diversité végétale et animale, il paraît fondamental de maintenir ouverts les espaces qui le sont encore aujourd'hui. Cette ouverture peut se faire par des systèmes de contrats agricoles à mesures environnementales. C'est le cas aujourd'hui sur une partie du plateau de Sur les Grès. La gestion des milieux ouverts peut également se faire par la mise en place d'un pâturage, ou encore par des fauches manuelles d'endroits très ciblés (comme les murgers). Il est important de réfléchir à des méthodes pérennes de maintien de la végétation rase.

Maintenir le rebord de la falaise dégagé.

Le bord de la falaise de sur les Grès est particulièrement sensible à l'enrichissement (surtout dans la partie basse du plateau, vers Montépile), en raison du danger qu'il y a pour les bêtes de tomber. Cet endroit est pourtant stratégique car il ouvre la vue sur l'ensemble de la cluse.



Pérenniser les traces d'agriculture.

Des reliquats d'espaces agricoles, ouverts, comme la ferme Sauvin sont à maintenir pour la diversité écologique et pour la diversité des paysages de la cluse. Le maintien de cette prairie apporte un témoignage de la vocation qu'ont eue les espaces de la cluse.

LA GESTION

Améliorer l'impact des réseaux aériens

La ligne électrique qui traverse le fond de la cluse sera prochainement enterrée, comme l'ensemble des réseaux électriques qui peuvent l'être.

Soigner les lisières des abords des grandes infrastructures de transport d'énergie.

 Une ligne Très Haute Tension traverse le site ; les contraintes physiques du site des gorges du Flumen ne permettront pas d'enterrer cette ligne qui ferait, quoiqu'il advienne de celle-ci, une tranchée dans le paysage (obligation de maintenir la surface au-dessus de la ligne dégagée de toute végétation.) Les lisières des boisements environnants peuvent toutefois être soignées. Le passage du gazoduc Sur les Grès pose la même contrainte de dégagement de l'espace au-dessus de son implantation (*cf Diagnostic page 42*). Cependant, ces dégagements créent des milieux ouverts qui peuvent voir se développer une flore rare.

LA GESTION

Maîtriser la gestion forestière

Les gorges du Flumen sont majoritairement recouvertes de forêt (*cf Diagnostic page 46*), la gestion forestière est donc un facteur important à prendre en compte pour la gestion des milieux de la cluse.

Une partie du couvert forestier est gérée par l'ONF (la plupart de ces parcelles forestières sont au fond de la cluse en remontant vers le plateau des Moussières). Les parcelles sont majoritairement conduites en futaie jardinée, on priviliege alors la régénération de la forêt. Cette gestion a un objectif économique, tout en prenant en compte les objectifs Natura 2000. Cette forme de gestion est à maintenir car elle garantit un équilibre de la forêt.

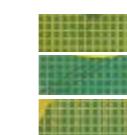
La gestion de l'ONF tient également compte de l'intérêt écologique de certaines parcelles, et y limite ses interventions.

Les parcelles forestières privées ne sont encadrées par aucune règle (*cf Diagnostic carte p 46*). Comme la forêt est éclatée entre de multiples propriétaires, il serait judicieux d'instaurer un cadre qui permette de conserver l'harmonie du couvert forestier.

Il paraît également essentiel de réfléchir à la nécessité d'intervenir sur les parcelles récemment acquises par la Commune.

Le versant adret.

Favoriser la végétation typique de l'adret.



Les forêts situées sur le versant adret présentent une plus grande diversité que celles de l'ubac. Le contraste avec les milieux ouverts est également plus fort. Le mode de gestion de ces parcelles doit permettre de pérenniser cette diversité des paysages et des essences.

Le «fond» de la cluse.

Garder une dominante d'épicéas.



Le fond de la cluse se caractérise par une masse sombre qu'offre la forte présence d'épicéas. Cet espace est concerné en très grande partie par la gestion de l'ONF. Le couvert forestier, grâce à une gestion en futaie jardinée, doit favoriser la forte présence de l'épicéa.

Le versant ubac.

Favoriser la végétation typique de l'ubac.



Le versant ubac de la cluse se caractérise par la forte présence de hêtres, ponctués d'épicéas et de feuillus divers (tilleuls à grandes feuilles, buis, ...). La gestion des parcelles situées sur ce versant devra préserver la spécificité et la diversité de la végétation de l'ubac.

Un couvert forestier uniforme sous la Roche Blanche.



Sous la Roche Blanche, la forêt prend une forme particulière, par son installation sur un éboulis glaciaire. L'unité de cet espace doit être préservée, car sa cohésion souligne l'aspect particulier de la couche géologique située en-dessous.

Un espace peu exposé au regard.



Les confins du site classé englobent à l'ouest un espace invisible depuis les belvédères du site. A cet endroit, les règles de gestion peuvent être plus souples, hormis à la lisière de la crête (interface avec la forêt beaucoup plus exposée de l'ubac).

